

Mme NADIA GAGNON :

385

Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

390

Mme FRANCINE GRENIER
Citoyenne

395

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour, Madame Grenier. Donc, je vous rappelle que vous disposez de 10 minutes pour exposer votre opinion. Et je vous aviserai lorsqu'il restera 2 minutes. Ensuite, je disposerai de 10 minutes pour vous poser des questions. Sachez que nous avons lu votre mémoire, et nous vous écoutons.

400

Mme FRANCINE GRENIER :

D'accord. Bonsoir. Mon nom est Francine Grenier. Je suis née à Verdun. Mais quand je me suis mariée, on s'est en allé sur la Rive-Sud, et j'avais toujours le désir de revenir à Verdun. Alors, à l'âge de 64 ans, je suis revenue à Verdun.

405

Je suis une citoyenne septuagénaire préoccupée par la qualité de vie dans notre quartier. Mon objectif est de défendre les droits des aînés et des personnes vulnérables.

410

Améliorer la ville ne doit pas se faire au détriment de ses citoyens. Ces décisions manquent d'empathie et considération. La piétonnisation de la rue Wellington va au-delà d'une simple transformation urbaine. Elle soulève des questions sur les priorités de la Ville de Verdun, comme la crise du logement et les infrastructures essentielles.

415

Pour beaucoup de personnes âgées, la rue Wellington n'est pas seulement un centre commercial, mais un carrefour vital pour leurs soins médicaux réguliers. Piétonniser la rue rendrait ces services inaccessibles et trop difficiles à atteindre, ce qui pourrait compromettre leur santé, leur bien-être et augmenter l'isolement social.

420

Bien que le service qu'on nous avait offert de taxis Eva Coop soit utile, il présente des défauts, et le transport adapté est devenu imprévisible et stressant.

425

Sans transport public adéquat, elles seraient contraintes à des trajets longs et épuisants, sans possibilité de se rendre à des rendez-vous médicaux ou de se procurer leurs médicaments de manière autonome. Cela augmente le risque de non-consultation médicale, entraînant des complications potentielles.

430

La piétonnisation rendra la rue Wellington particulièrement difficile à traverser autant l'hiver que l'été pendant de fortes intempéries. Les conditions de neige, de verglas, de froid et de chaleur extrême peuvent rendre les déplacements encore plus dangereux, en particulier pour les personnes âgées qui sont plus susceptibles de subir des chutes ou des accidents. Cela pourrait leur interdire l'accès aux services essentiels en toute sécurité.

435

Piétonniser la rue Wellington sans alternative accessible pourrait les forcer à renoncer à ces activités essentielles pour leur santé mentale et physique, ce qui augmenterait le risque d'isolement et de dépression.

440

Si des résidences pour aînés ferment, où iront les plus vulnérables? Il est urgent de prioriser les logements sociaux.

445

La piétonnisation annuelle créerait un chaos routier, compliquant l'intervention des secours. Chaque minute compte pour sauver des vies, et nous ne devons pas attendre une tragédie comme celle vécue pendant la pandémie pour agir.

Les personnes âgées et à mobilité réduite sont particulièrement vulnérables face aux surtourisme. Nombre d'entre elles souffrent de phobie des foules. Et être entouré de cyclistes et piétons peut constituer un danger majeur.

450 La piétonnisation doit prendre en compte les besoins des personnes âgées et des petits commerces, et s'adapter aux réalités climatiques. Quand rétablirez-vous le service de l'autobus 58 à la station LaSalle? Ce transport reste essentiel qu'il y ait piétonnisation ou non.

455 Une piétonnisation partielle ou limitée serait, à certaines périodes ou événements, en intégrant un système de transport adapté amélioré, navettes accessibles, transport public, taxis accessibles, pour garantir que les personnes âgées et à mobilité réduite puissent toujours accéder aux services vitaux de la rue Wellington en toute sécurité.

460 Pour réussir, les projets doivent être réalistes, bien planifiés et progressifs. Une solution intermédiaire comme la piétonnisation lors d'événements serait idéale.

465 Prenez soin de vos aînés et réfléchissez à l'impact de vos décisions. Si je me permets, je vais terminer... qui n'est pas sur mon texte. Je sais que je me bats contre un mur. Si j'arrive à enlever seulement deux briques, alors mon combat n'aura pas été en vain. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Merci pour ce témoignage. Il n'y a pas de décision encore. C'est un projet qui a été proposé...

470 **Mme FRANCINE GRENIER :**

Oui.

475

LA PRÉSIDENTE :

480 ... par le droit d'initiative. Donc, on est là pour écouter tout le monde, pour écouter toutes les opinions. Et on rendra un rapport de recommandation à la fin. Donc, ce n'est pas nous qui allons décider.

Mme FRANCINE GRENIER :

485

Non, non.

LA PRÉSIDENTE :

490 Donc, vous êtes loin de frapper un mur, Madame. Et donc, moi, j'aurai quelques questions.

Mme FRANCINE GRENIER :

495

D'accord.

LA PRÉSIDENTE :

500 Donc, dans votre présentation, est-ce que les difficultés auxquelles vous faites référence visent seulement la piétonnisation proposée à l'année ou également la piétonnisation estivale?

500

Mme FRANCINE GRENIER :

Les deux.

505

LA PRÉSIDENTE :

Les deux?

510 **Mme FRANCINE GRENIER :**

Oui.

515 **LA PRÉSIDENTE :**

Pourriez-vous élaborer?

Mme FRANCINE GRENIER :

520 L'été, de plus en plus, on a des étés très chauds. Ce n'est plus une semaine de chaleur
extrême. Maintenant, c'est de plus en plus fréquent. Alors, en tant que personne, moi-même, étant
à mobilité réduite, c'est tout simplement l'enfer de se promener. On nous descend au coin de l'Église,
et puis après ça, on doit marcher jusqu'à notre rendez-vous. Ou des fois quand on ne peut pas avoir
525 l'autobus, on va prendre le métro. Il n'y a pas d'air dans le métro. C'est étouffant, assez que... puis
les marches.

Même les escaliers mécaniques, ce n'est pas drôle avec une canne. J'imagine que les autres,
même avec des marchettes, c'est quasiment... c'est dangereux. Ce n'est pas facile. Et quand on a
des problèmes de santé, bien là, tout s'empire. Bien souvent, quand... ça m'arrive des fois l'été à 40
530 degrés Celsius. Je ne sais pas si vous laissez votre mère marcher pendant une demi-heure pour se
rendre à un rendez-vous qui est important.

L'hiver, bien là, c'est de glisser. Il faudrait que la rue Wellington, les trottoirs et tout soient
vraiment nettoyés à sec pour ne pas qu'on glisse, et ce qui est très difficile durant l'hiver parce qu'on
535 ne peut pas prédire toujours au lendemain si on va avoir une tempête, du verglas. Alors, ça nous
met en danger constamment.

540

LA PRÉSIDENTE :

545 O.K. Et si le transport adapté était permis durant la piétonnisation, que ce soit en été ou durant d'autres périodes, voyez-vous d'autres problèmes à résoudre? Et est-ce que ça, ça résoudrait des problèmes?

Mme FRANCINE GRENIER :

550 Ça aiderait beaucoup. Parce que là, c'est rendu qu'il y en a, où je demeure, au Manoir, qui ne sont pas capables de marcher. Alors, un transport adapté, c'est de porte à porte. Le chauffeur doit emmener la personne pour s'assurer qu'elle va à son rendez-vous et la ramène à la maison.

LA PRÉSIDENTE :

555 O.K.

Mme FRANCINE GRENIER :

560 Fait que c'est vraiment important que ça soit vraiment sur la rue Wellington.

LA PRÉSIDENTE :

565 Oui. O.K. Et au sujet des commissions que vous faites durant l'été, ou les personnes âgées, durant la piétonnisation estivale, est-ce que vous avez plus de difficulté pour vous rendre chez votre médecin...

Mme FRANCINE GRENIER :

570 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

575

... et les autres commissions?

Mme FRANCINE GRENIER :

580

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

585

O.K.

Mme FRANCINE GRENIER :

Parce qu'il faut penser, je me promène avec une canne, alors j'ai droit juste à un sac. Et puis si je ne peux pas avoir de service d'autobus sur la rue Wellington, je n'y arrive pas.

590

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Vous mentionnez que des alternatives accessibles de meilleure mobilité devraient être mises en place. Pouvez-vous en nommer certaines?

595

Mme FRANCINE GRENIER :

Donc, on a mentionné le transport adapté.

600

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

605

Mme FRANCINE GRENIER :

610 Ça, c'est sûr. Un transport en commun, parce que dans le fond, ce qu'on a besoin, c'est qu'on part d'un point A et on se rend à un point B, mais il faut qu'on revienne à la maison. Il y a peut-être des plus petits autobus, électriques. Je ne sais pas si... La STM, présentement, elle a des problèmes énormes avec le transport adapté. Et pour les plus vénérables, en chaise roulante, ils veulent mettre ça peut-être dans le privé. Alors, tout est chambardé. Même les autobus maintenant, ils nous débarquent tellement loin. Pour aller du nord au sud, d'est en ouest, c'est très compliqué.

615 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. À l'intérieur de votre présentation, vous parlez indirectement ou directement de santé mentale et de briser l'isolement. Est-ce que vous aviez des idées de qu'est-ce qui pourrait contribuer à la santé mentale, physique, et de briser l'isolement des personnes âgées?

620 **Mme FRANCINE GRENIER :**

625 Les personnes âgées, notre activité, disons, c'est de se rendre, de pouvoir aller magasiner sur la rue Wellington, de profiter des journées et tout. Mais on nous entoure d'une foule énorme. On ne peut pas, on se fait pousser. Je n'ai pas ce plaisir d'être capable de vous énumérer bien des façons. Ce n'est pas... ce n'est pas ma profession de dire...

LA PRÉSIDENTE :

630 En fait, l'idée c'était : qu'est-ce que vous voudriez voir?

Mme FRANCINE GRENIER :

Bien, moi, je veux avoir du transport.

635 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Du transport.

Mme FRANCINE GRENIER :

640 C'est ça qui est important pour justement les aider à sortir. C'est la même chose pour moi, je me sens vraiment isolée maintenant. Les gens ne veulent plus sortir.

LA PRÉSIDENTE :

645 O.K. Avez-vous d'autres choses à ajouter?

Mme FRANCINE GRENIER :

650 Non, ça va être tout. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie beaucoup de ce témoignage.

655 **Mme FRANCINE GRENIER :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

660 On va prendre quelques minutes.

665